



Madame Martine DONNETTE
Présidente
Association « En Toute Franchise »
1, rue François Boucher
13700 MARIGNANE

Objet : Votre courrier du 25 septembre 2021

Madame,

Je tiens d'abord à vous remercier du courrier que vous avez bien voulu m'adresser, le 25 septembre, concernant la lutte contre les fraudes à la construction des grandes surfaces, et dont j'accuse bonne réception.

Le problème dont vous m'exposez les éléments ne m'est pas inconnu, et vous le savez, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de me positionner sur ce sujet, tant par des interventions publiques que par l'action parlementaire.

Ma candidature à l'élection présidentielle de 2022 est celle du respect de la loi et de l'ordre légal.

C'est donc avec assurance que je réponds favorablement à votre demande, comme je l'avais fait en 2017. Attachée à l'État de droit, j'en observerai les principes en appliquant entièrement les textes qui s'imposent à la France.

Le fait qu'une partie de ces textes puisse me paraître préjudiciable aux intérêts de la France et des Français, et que j'ai l'intention de les modifier en conséquence, n'a pas d'incidence sur ma position tant que cette législation existera.

C'est pourquoi je m'engage, dès mon élection, à élaborer un projet de loi prévoyant un plein contrôle des ouvertures et agrandissements des grandes surfaces, complétant ainsi la transposition de la directive 2006/123/CE du 12 décembre 2006.

Il est bien sûr inacceptable que ces enrichissements illégaux, qui permettent à des grandes surfaces d'acquiescer et d'abuser d'une position dominante, demeurent sans contrôle et sans sanction. C'est pourquoi je m'engage également à intégrer dans la réforme de la Justice qui figure dans mon projet, les dispositions relatives à la sanction effective des fraudes constatées, par des amendes et des astreintes, mais aussi en rétablissant matériellement les surfaces à leur dimension légale.

Je saisis enfin l'occasion de cet échange pour saluer le travail de votre association, qui contribue salutairement à la vigilance citoyenne contre les abus dans le domaine de la distribution, et montre de façon réconfortante que le peuple français demeure réactif.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.



Marine Le Pen

